

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DIRECTEUR
SIS DU HOHBOURG
Elbach Guevenatten Sternenberg Traubach Wolfersdorf
- SÉANCE DU 6 AVRIL 2023 -**

Le Comité Directeur, légalement convoqué en date du 31 mars 2023, s'est réuni le 6 avril 2023 à 20h00 sous la présidence de M. Emmanuel SCHACHERER.

Présents : (12)

Vice-Président : M. Nicolas KRESS

Les Assesseurs : M. Jean-Yves BIHR, M. Jean-Pierre CACHERA, Mme Aline MEDER

Les Délégués : Mme Thérèse BILGER, M. Frédéric DUCHAS, Mme Christelle ENAY, Mme Nelly FALCH, M. Ludovic FREYBURGER, M. Francis ROBISCHUNG, M. Bernard SUTTER

Absents représentés : (2)

Mme Nathalie FREYBURGER donne procuration à M. Emmanuel SCHACHERER

M. Florian SCHINDLER donne procuration à M. Nicolas KRESS

Absents : (4)

Mme Christiane CRAVE, M. Didier FREYBURGER, M. Gilbert PFLIEGER, Mme Pascaline RUBINO

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 20h00.

M. Nicolas KRESS a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, assisté par Mme Lorine HAFFNER, secrétaire du SIS.

ORDRE DU JOUR

Point n°1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2022

À l'unanimité des membres présents et représentés

Point n°2. Organisation des rythmes scolaires

Délibération n° DCD-06-04-2023-001

Reconduction de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours, actuellement en vigueur à savoir :

Classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis à raison de 3h30 le matin et 2h30 l'après-midi. Pause méridienne de 2h.

Avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés

Point n°3. Création de poste permanent d'ATSEM principal de 1^{ère} classe

Délibération n° DCD-06-04-2023-002

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Point n°4. Risque « prévoyance » : Modification de la participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire en risque « prévoyance »

Délibération n° DCD-06-04-2023-003

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Point n°5. Renouvellement de la ligne de trésorerie

5.1. Propositions

5.2. Choix du contrat

Délibération n° DCD-06-04-2023-004

Offre retenue : ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel pour 50 000€

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Point n°6. Compte de Gestion et Compte Administratif 2022

Délibération n° DCD-06-04-2023-005

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
recettes brutes	74 845.15	395 670.70
annulations	0.00	0.00
recettes nettes	74 845.15	395 670.70
dépenses brutes	72 014.39	417 001.08
annulations	0.00	0.00
dépenses nettes	72 014.39	417 001.08
résultat brut de l'exercice	2 830.76	- 21 330.38
résultat à la clôture de l'exercice précédent	- 71 458.53	289 148.73
résultat d'investissement cumulé à la clôture de l'exercice = ligne 001	- 68 627.77	
part affectée à l'investissement (titre 1068) exercice 2022		71 458.53
résultat de fonctionnement cumulé à la clôture de l'exercice AVANT affectation au c/ 1068		196 359.82
restes à réaliser dépenses	0.00	
restes à réaliser recettes	0.00	
résultat d'investissement corrigé avec RAR	- 68 627.77	
Montant du 1068 :	68 627.77	
Résultats de fonctionnement à reprendre au budget sur la ligne 002		127 732.05

Le vote se déroule sans la présence de M. le Président conformément à l'article L.2121-14 du CGCT

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Point n°7. Affectation du Résultat 2022

Délibération n° DCD-06-04-2023-006

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 au budget primitif 2023 comme suit :

■ En dépenses article 001 Déficit d'investissement reporté :	- 68 627,77 €
■ En recettes article 1068 Excédent d'investissement :	68 627,77 €
■ En recettes article 002 Excédent de fonctionnement reporté :	127 732,05 €

Point n°8. Budget Primitif 2023

8.1. Fongibilité des crédits

Délibération n° DCD-06-04-2023-007

Le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de **7,5%** des dépenses réelles de chaque section pour l'exercice 2023.

8.2. Présentation et approbation du Budget Primitif 2023





Délibération n° DCD-06-04-2023-008

Le Comité, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Primitif 2023 qui s'équilibre à **481 732,05 €** en dépenses et recettes de fonctionnement et à **172 627,77 €** en dépenses et recettes d'investissement.

La participation globale des communes est fixée à **350 000,00 €**.

Point n°9. Divers

Séance levée à 21h30.

Signature de la liste des délibérations		
Le Président	Secrétaires de séance	
Emmanuel SCHACHERER  	Nicolas KRESS, 1 ^{er} Vice-Président 	Lorine HAFFNER, Secrétaire du SIS 

Liste des délibérations affichée au siège du SIS du Hohbourg (Mairie de Traubach-le-Bas) et transmise aux écoles et aux communes adhérentes le **20 AVR. 2023**